

Macron va-t-il laisser Retailleau interdire la France à 44 hauts responsables algériens ?

écrit par Christine Tasin | 24 juillet 2025



Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau. (Crédit photo THOMAS SAMSON/AFP via Getty Images)



Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau. (Crédit photo THOMAS SAMSON/AFP via Getty Images)

La vraie question est : Macron va-t-il soutenir Retailleau ou le désavouer ? On connaît la dhimmitude de Macron, sa lâcheté, sa haine de la France et sa fascination pour nos ennemis... Tout est donc possible, y compris que Retailleau voie sa décision annulée. Si c'est le cas, démissionnera-t-il ou se couchera-t-il ?

Pendant ce temps les Algériens tapent sur la France qui serait... raciste ! Qu'est-ce qu'on attend pour envoyer paître Alger et les ressortissants algériens ? Quoi ? Comment ? Il y aurait du gaz à Alger (et même du pétrole) ? Il y en a aussi et du meilleur en Russie et Poutine est un dirigeant responsable et honnête, lui, qui n'emprisonnera pas les nôtres et ne nous renverra pas les pires des assassins de son pays, lui.

Christine Tasin

Souhaitant vouloir « changer de ton » avec l'Algérie, le ministre de l'Intérieur [Bruno Retailleau](#) a, ce lundi 21 juillet, décidé de prendre des mesures restrictives visant 44 hauts responsables algériens. Son objectif est de faire pression sur Alger, qui détient toujours l'écrivain Boualem Sansal et ne veut pas reprendre ses ressortissants dangereux présents illégalement en France.

Ayant récemment déclaré que « plus nous plierons, moins nous obtiendrons », face au régime algérien qui « ne souhaite pas une relation respectueuse mais cherche à nous humilier », [Bruno Retailleau](#) a pris une décision radicale à l'encontre de plusieurs officiels algériens. Selon les informations de [Paris Match](#) datées de ce mardi 22 juillet, il a interdit d'entrée et de séjour en France à 44 d'entre eux.

Les facilités diplomatiques retirées

Puisque la « diplomatie des bons sentiments » ne fonctionne pas avec Alger, le ministre de l'Intérieur durcit le ton **en empêchant ces hauts responsables algériens – influents en politique, économie ou dans l'armée – de se faire soigner en France, de s'y établir, mais aussi de simplement y circuler.**

« Cela concerne, pour l'heure, 44 personnalités. **Et ce chiffre devrait grimper à 80 d'ici à la fin de la journée** », a précisé une source proche du dossier à nos confrères. Le ministre de l'Intérieur reproche à ces membres influents de la nomenklatura algérienne d'avoir récemment « dénigré » la France.

Une mesure qui s'inscrit dans la stratégie de « riposte graduée »

Cette mesure, qui s'inscrit dans la stratégie de « riposte graduée » défendue de longue date par Bruno

Retailleau, vise à accentuer la pression si Alger ne revoit pas sa position. Car force est de constater que l'apaisement, prôné par Emmanuel Macron, ne porte pas ses fruits.

Bruno Retailleau espère donc que cette mesure contraindra Alger à reprendre ses ressortissants considérés comme dangereux pour l'ordre public et en situation irrégulière en France.

L'un des exemples les plus récents est celui d'un Algérien radicalisé, connu pour ses liens avec la mouvance islamiste, que les autorités françaises ont tenté de reconduire vers l'Algérie le 17 juillet dernier. Malgré un passeport valide, les autorités algériennes ont quant à elles refusé de le laisser entrer sur leur territoire.

D'un autre côté, le ministre de l'Intérieur souhaite aussi faire avancer la libération de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal – condamné récemment à une peine de prison ferme en Algérie – de même que celle du journaliste Christophe Gleizes.

« Le stade ultime étant la remise en cause des accords de 1968 »

« Ce n'est que le début. Nous pouvons aller plus loin », a d'ores et déjà indiqué l'entourage du ministre, précisant que « **le stade ultime** » est « **la remise en cause des accords de 1968** ». Ceux-ci offrent aux Algériens un régime migratoire spécifique, leur garantissant des conditions d'entrée, de séjour et de regroupement familial plus souples, ainsi qu'un accès facilité aux aides sociales.

Bruno Retailleau est attendu ce jeudi à l'Élysée, l'occasion pour lui de revenir sur ces différents points avec Emmanuel Macron. En tant que chef de la diplomatie française, c'est au président qu'il revient de trancher.

Pour l'heure, l'Élysée n'a pas répondu aux sollicitations de nos confrères.

[Epochtimes](#)